



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1198

22 juillet 2015

- **Des milliers de personnes dans les rues contre les discriminations dominicaines envers les migrants haïtiens et les Dominicains d'ascendance haïtienne**
- **Pas d'excuse envers la République Dominicaine, affirme le gouvernement**
- **Le Ministère de la santé dément administrer des injections aux déportés sur la frontière**
- **Colère de la population de l'Ile-à-Vache contre des travaux de destruction environnementale à « Gros morne »**

>> Des milliers de personnes dans les rues contre les discriminations dominicaines envers les migrants haïtiens et les Dominicains d'ascendance haïtienne

Des milliers de personnes ont de nouveau gagné les rues, le 21 juillet à Port-au-Prince, en faveur de la « dignité nationale ». Elles étaient en colère pour dénoncer les actes de xénophobie de la République Dominicaine (RD), envers les migrants haïtiens et les Dominicains d'ascendance haïtienne. Elles exigent des mesures drastiques du gouvernement haïtien face aux humiliations infligées par la RD aux migrants haïtiens rapatriés massivement, et contre les déportations de Dominicains vers Haïti, depuis le 17 juin 2015. « Le dépôt formel du dossier par-devant les instances internationales compétentes, conformément aux recommandations faites au gouvernement, en date du 25 juin 2015, par les organisations de la société civile, du secteur des droits humains et du secteur religieux ; l'inéligibilité des firmes dominicaines à la participation aux appels d'offre, de quelque nature que ce soit ; la fermeture rigoureuse de la bande frontalière haïtiano-dominicaine, toutes les fois que l'exige la conjoncture ; l'interdiction de l'importation de produits dominicains, en concurrence souvent déloyale avec ceux cultivés et/ou fabriqués en Haïti », figurent parmi les recommandations au gouvernement, dans un document remis au premier ministre Evans Paul. Les organisations

manifestantes préconisent le « développement d'infrastructures universitaires, capables de répondre à la demande haïtienne et la recherche d'accords académiques avec d'autres pays, afin de diminuer progressivement le contingent d'étudiants haïtiens qui partent vers la République Dominicaine ».

Le chef du gouvernement promet de donner suite, dans le meilleur délai, aux revendications des organisations manifestantes. Il affirme être interpellé par les demandes de valorisation de la production agricole nationale, face aux produits dominicains massivement importés en différents points frontaliers. Les organisations manifestantes demandent également « l'établissement de mécanismes fiables d'identification des personnes expulsées et le refus d'accepter des citoyens, hommes et femmes, rendus apatrides par l'Arrêt TC 168-13 de la Cour constitutionnelle de la République Dominicaine ». Lancée par le Collectif 4 décembre, l'initiative de la marche du 21 juillet 2015 a reçu l'appui d'une quinzaine d'organisations, dont le Groupe d'appui aux rapatriés et réfugiés (GARR), le Réseau national de défense des droits humains (RNDDH), la Solidarité des femmes haïtiennes (SOFA) et le Centre œcuménique des droits humains (CEDH).

>> Pas d'excuse envers la République Dominicaine, affirme le gouvernement

« Il est impossible à la victime de présenter des excuses au bourreau », a répondu le premier ministre Evans Paul, interrogé sur les exigences du gouvernement dominicain. « C'est un problème national. Il faut nous unir pour y faire face conjoncturellement, mais aussi et surtout nous atteler à le résoudre définitivement », souligne Paul. Le gouvernement haïtien n'entend pas présenter des excuses à la République Dominicaine (RD) parce que les faits reprochés à ce pays, en ce qui concerne le processus de rapatriements des ressortissantes et ressortissants haïtiens, sont justifiés. C'est, en ces termes, que le ministre de la communication, Rotchild

François Junior, a réagi lors d'une conférence de presse, le 20 juillet 2015, face aux exigences d'excuses publiques, faites par les autorités dominicaines au gouvernement haïtien. Le chancelier dominicain Andres Navarro a écarté toute possibilité de dialogue avec Haïti, au cas où se poursuivrait la campagne de discrédit, selon lui, contre son pays, en rapport aux traitements infligés aux ressortissants haïtiens. Les autorités haïtiennes sont dans le droit chemin en protégeant les intérêts des ressortissants haïtiens et le pays, estime le ministre François. Depuis la fin du Plan national de régularisation des étrangers (PNRE), le 17 juin 2015, le processus de

rapatriements des Haïtiens de la RD et de déportations de Dominicains vers Haïti s'est intensifié. Le gouvernement reste ouvert au dialogue et profite pour saluer les efforts accomplis par l'Organisation des États américains (OEA) sur la question migratoire, ajoute le ministre de la communication. Le chancelier dominicain Andres Navarro a prévenu que la RD ne participera pas à la prochaine réunion multilatérale à l'OEA. Le gouvernement dominicain dit rejeter également les

déclarations, faites par Luis Leonardo Almagro Lemes, secrétaire général de l'OEA, qui a affirmé que la RD et Haïti font partie d'une même île et doivent avancer vers une solution définitive au problème de l'immigration. Du 10 au 14 juillet 2015, une mission d'observation de l'OEA, demandée par le secrétaire général de l'organisation hémisphérique, a été envoyée sur l'île pour évaluer la situation des déportés haïtiens et dominicains.

>> Le Ministère de la santé dément administrer des injections aux déportés sur la frontière

Le Ministère de la santé publique et de la population (MSPP) dément une allégation, qui serait répandue en divers points frontaliers avec la République Dominicaine (RD), selon laquelle « une certaine injection serait administrée à certains déportés » par les centres de prestations de services du MSPP. « Le MSPP veut non seulement condamner de tels comportements, mais demande à tous les citoyens de l'assister dans une surveillance active, à même de contrecarrer de pareils agissements », indique un communiqué du 15 juillet 2015. « Il a été notifié au ministère que des individus mal intentionnés détourneraient certains déportés des centres de prestations de services... sous prétexte qu'une certaine injection leur serait administrée ». En différents points frontaliers avec la RD, certaines autorités de la république voisine d'Haïti auraient, ces derniers jours, encouragé les conducteurs de motos-taxis à dérouter les personnes rapatriées et déportées, pour ne pas se faire

enregistrer à leur arrivée en Haïti. L'objectif, inavoué, serait de ne pas permettre de comptabiliser, en Haïti, le nombre de personnes rapatriées et déportées depuis le 17 juin par la RD, selon des informations en provenance de la frontière. Le MSPP affirme « réitérer son engagement à servir la population haïtienne ainsi que les déportés en particulier, dans le respect, la dignité, avec éthique et professionnalisme ». Le MSPP « demande à tous les acteurs nationaux et internationaux, désireux de porter leur contribution en santé, au niveau de la zone frontalière, de bien vouloir contacter d'abord le bureau de la ministre Florence Duperval Guillaume ou de la direction générale du ministère. Aucune dérogation à cette disposition ne sera tolérée ». Cependant, aucune précision n'est fournie, dans le communiqué, sur les centres de prestation de services, mis sur la frontière par le MSPP, ni sur la mission qui leur est confiée.

>> Colère de la population de l'Île-à-Vache contre des travaux de destruction environnementale à « Gros morne »

Des habitantes et habitants de l'Île à Vache (Sud) étaient en effervescence, le 20 juillet, à la suite de l'exploitation d'une montagne baptisée « Gros Morne », par la compagnie dominicaine Estrella, chargée d'effectuer des travaux routiers sur l'île. La situation a failli tourner au vinaigre pour les agents de cette compagnie, qui travaillent dans la construction de plusieurs infrastructures routières sur l'Île-à-vache. La compagnie est arrivée, avec ses camions et pelleteuses, pour tirer des matériaux de « Gros Morne », selon des témoins sur place. Des familles, qui y vivent, ont demandé la cessation des opérations. Deux pick-up de la police sont intervenus pour empêcher une éventuelle détérioration de la situation. Konbit peyizan Ilavach (Kopi), une organisation opposée au projet touristique du gouvernement haïtien sur l'île, entend manifester dans les rues, si ces travaux se poursuivent. « Ils sont venus détruire l'environnement sans aucune excuse, sans rien dire aux familles qui vivaient sur ces terres. Ils sont venus avec des agents de la police, pour forcer les habitants à partir », réagit Louimas Jeantima, un

habitant, des pleurs dans la voix. La compagnie dominicaine disposerait, cependant, d'une autorisation du Bureau des mines et de l'énergie et du ministère de l'environnement, pour exploiter cet endroit. Toutefois, devant la colère de la population, la compagnie Estrella a cessé ses activités pour la journée du 20 juillet. Lancé le 20 août 2013, le projet touristique « Destination Île-à-Vache » prévoit la construction d'un aéroport international avec une piste d'environ 3 kilomètres, la construction de l'axe routier qui y mène, le dragage du port, l'électrification et l'éclairage de toute la zone environnante, la construction de plusieurs hôtels-ressorts (1000 chambres), de 2500 villas, d'un centre communautaire, d'une radio communautaire, d'un centre d'urgence, ainsi que la mise en place d'infrastructures agricoles. Le coût est de plus de 230 millions de dollars américains et l'État haïtien a déjà investi 10 millions de dollars en travaux d'infrastructures. En mai 2012, un arrêté présidentiel a déclaré « zones de développement touristique » l'Île-à-vache ainsi que d'autres îles du pays.

A lire également :

- Haïti-RD : Les exigences des marcheurs du 21 juillet au gouvernement (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18527>);
- Haïti/1915-100 ans : Les traces indélébiles de la première invasion américaine (Multimédia) (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18516>);
- Occupation/100 ans : Projet d'une nouvelle statue en mémoire du massacre de Marchaterre (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18520>);
- Des activités pour marquer le 28e anniversaire du massacre des paysans de Jean-Rabel (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18504>).